

À la GHNU– infos parents

L'importance de jouer le plus possible à l'extérieur!

Le vent, le froid, la neige... bref, l'hiver est à nos portes et cela ne nous empêchera pas d'aller jouer à l'extérieur tous les jours. Pour ce faire, veuillez **prévoir du linge chaud et adapté** pour cette température.

De ce fait, nous demandons à ce que l'enfant soit habillé en conséquence (pantalons – mitaines – chapeau – cache-cou – bottes...).



Changement d'heure!

C'est dans la nuit du **31 octobre au 1^{er} novembre** que nous reviendrons à l'heure normale. Nous reculerons les horloges d'une heure.



Saviez-vous que...

Les peurs à l'heure du dodo sont fréquentes chez plusieurs enfants âgés de 3 à 6 ans.



Votre tout-petit qui dormait bien jusque-là, se met soudainement à crier ou à pleurer pendant son sommeil et refuser d'aller au lit le soir?

Dans la plupart des cas, les cauchemars, les terreurs nocturnes et les peurs au coucher sont responsables de ces comportements. Les plus courantes peurs sont : la peur du noir, la peur des monstres et la peur des bruits que l'enfant ne reconnaît pas. À cet âge, l'enfant ne fait pas encore très bien la différence entre ce qui est réel et ce qui ne l'est pas et, en plus, il a une très grande imagination. Comme le soir il ne voit pas bien dans sa chambre, il peut ainsi **croire que les choses qu'il imagine sont réelles** (ex. : il croit que l'ombre d'un toutou est un monstre). Même si la cause de la peur est imaginaire, **la peur ressentie par l'enfant est bien réelle**. Il a donc besoin d'être rassuré. Pour en connaître plus sur le sujet :

https://naitreetgrandir.com/fr/etape/1_3_ans/soins/fiche.aspx?doc=naitre-grandir-enfant-peur-monstre-cauchemar-terreur-nocturne

À la GHNU– infos parents

La 5^e édition de la **Grande semaine des tout-petits** se tiendra du 15 au 21 novembre 2020.

Cette année, la Grande semaine des tout-petits s'inscrit dans un contexte bien particulier en raison de la pandémie mondiale qui nous affecte tous.

Il est d'autant plus important de souligner cet événement qui est spécialement dédiée pour nos enfants. Comme adulte, comme dirigeant, comme parents... Nous avons la responsabilité de les protéger, d'assurer leur santé, leur bien-être et leur avenir.

Nous vous invitons à suivre la page Facebook du CPE Vire-Crêpe <https://www.facebook.com/CPEVireCrepe> et suivre le mouvement par un petit geste simple, qui permettra une visibilité pour cette GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS où l'immense importance des enfants dans notre société sera à l'honneur.



Mesures sanitaires en temps de pandémie

Bien que nous devons superviser les mesures d'hygiène et vous questionner sur l'état de santé de vos enfants de façon répétitive, sachez que cela n'est pas agréable pour nous et surtout, hors de notre contrôle. **Nous tenons à vous remercier chers parents qui, matin et soir, respectent les règles sanitaires imposées par la santé publique.** Par contre...

Si votre enfant (de plus de 6 mois) présente un ou des symptômes parmi ceux indiqués dans cette liste

- Fièvre, température rectale de 38,5 degrés et plus,
- Perte soudaine d'odorat,
- Grande fatigue,
- Perte d'appétit importante,
- Douleurs musculaires,
- Toux nouvelle ou aggravée,
- Difficulté à respirer,
- Mal de gorge,
- Nez qui coule ou nez bouché,
- Nausées, vomissements,
- Diarrhée, maux de ventre

À la GHNU– infos parents

Il est demandé de le garder 24 heures à la maison et d'éviter les contacts avec les autres personnes. Attendez ce temps et réévaluez l'évolution des symptômes. Avant de retourner votre enfant au service de garde, nous vous invitons à utiliser l'outil d'autoévaluation <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/> ou composez le 1 877 644-4545 et à suivre les directives qui vous seront données pour savoir si votre enfant devrait être testé ou s'il peut retourner dans son milieu de garde. Une fois suivies les directives précédentes et en cas d'absence du COVID-19, les critères de santé habituels s'appliquent pour ce qui est de la présence dans le milieu de garde. Par conséquent, les enfants qui présentent un bon état général (capacité d'effectuer leurs activités habituelles) peuvent fréquenter leur service de garde.

Nous vous remercions de votre grande collaboration depuis le début de cette crise sanitaire. Nous comptons toujours sur vous afin de nous aider à faire du milieu de vie de votre enfant un milieu sécuritaire et nous permettre de respecter toutes les consignes émises par la Santé publique, le Ministère de la Famille, ainsi que la CNESST.